

Le Mali à la croisée des chemins

Craintes et espérances

Allocution de la Représentante Résidente de
la FKA

Andrea Kolb

Monsieur le Représentant de Son Excellence
le Ministre des Forces Armées,
Monsieur le Représentant de Son Excellence
l'Ambassadeur du Mali au Sénégal,
Eminents conférenciers et modérateur,
Honorables invités,
Chers participants,

Au nom de la Fondation Konrad Adenauer, je vous souhaite la bienvenue à notre conférence intitulée « Le Mali à la croisée des chemins. Craintes et espérances ». Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. Mes remerciements sincères s'adressent à Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère des Forces Armées représentant Monsieur le Ministre, et Monsieur le Représentant de l'Ambassadeur du Mali au Sénégal.

La plupart de nos invités connaissent bien la Fondation Konrad Adenauer qui est une fondation politique allemande. Elle porte le nom de Konrad Adenauer, le premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne qui fut un des politiciens les plus marquants et importants de son époque. Elle a été fondée après la seconde guerre mondiale avec l'objectif de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la liberté et l'état de droit. Dans le cadre de la coopération internationale, elle soutient aujourd'hui des projets dans plus de 120 pays du monde. Nous sommes au Sénégal depuis 1976 avec des programmes d'appui à la décentralisation, au secteur économique privé et de promotion de la citoyenneté.

Le bureau de la Fondation Konrad Adenauer au Sénégal couvre, par son cahier de charges, aussi le Mali. Cependant, pendant

la crise nous n'avons pas pu implémenter beaucoup d'actions et de manifestations au Mali. La seule activité que nous avons appuyée jusqu'à la fin de l'année 2012, ce sont des émissions de débat politique qui sont émis une fois par mois à la télévision malienne.

Il y a beaucoup de raisons qui nous amènent à nous pencher sur la crise du Mali, à distance, à partir du Sénégal. En effet, le Sénégal et le Mali sont voisins et partagent la même histoire, les mêmes cultures, à travers les Grands Empires du moyen-âge, à travers l'éphémère fédération du Mali, à travers beaucoup d'autres évolutions et développements qui les rapprochent. Même la devise des deux états est la même : Un peuple, un but, une foi. Ainsi, la crise du Mali est en quelque sorte aussi la crise du Sénégal, puisque les pays sont frères, les populations sœurs, et le destin qui touche l'un d'eux se répercute forcément sur l'autre.

A Bamako, il y a Wolofoboubou, le quartier des « Wolof » devenu le mot commun pour désigner les Sénégalais. Des dizaines de milliers de Sénégalais vivent et évoluent au Mali, et des dizaines de milliers de Maliens vivent et évoluent au Sénégal, des centaines de milliers de ressortissants de chaque pays respectif sont déjà intégrés depuis des décennies, voire depuis des siècles dans le pays de l'autre, se sont fondus dans la population. « L'accident de la conférence de Berlin », comme d'aucuns disent, a tracé des frontières, artificielles, source de beaucoup de problèmes actuels en Afrique. Mais c'est de l'histoire ; maintenant, il faut affronter le présent.

Le Sénégal vient d'envoyer un contingent de soldats au Mali pour aider à faire revenir la paix. Les Sénégalais s'inquiètent pour leurs

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

frères Maliens, et aussi pour la sécurité dans leur pays. On craint un effet de « contagion » de l'extrémisme religieux. Que se cache derrière cet extrémisme religieux ? Peut-être des terroristes trafiquants de drogue et d'armes, dans le Nord du Mali et dans le Sahel... voire en Algérie, au Cameroun. L'enlèvement de ressortissants européens dans plusieurs pays est certainement en relation avec les événements au Mali et bien sûr que le Sénégal n'est pas un îlot de béatitude et aussi menacé de ces velléités extrémistes et terroristes.

En effet, depuis près d'un an, le Mali traverse une des pires crises depuis son existence. En février 2012, le coup d'état a mis fin aux fonctions du président élu, à quelques semaines des élections prévues. Les régions du Nord ont été occupées par le MNLA (mouvement irrédentiste des Touaregs), ensuite par plusieurs groupes d'islamistes terroristes.

L'intervention in extremis de l'armée française en janvier 2013, alors que les terroristes s'apprêtaient à marcher sur Bamako, a posé la question de l'efficacité de l'armée malienne et de l'ECOWAS. Les terroristes étant repoussés dans le massif montagneux au nord du Mali, le danger d'un retour des attaques reste vivace et le Mali, mais aussi la sous-région et particulièrement le Sénégal, sont à la recherche de solutions durables.

Notre conférence s'inscrit dans cette perspective. Nous souhaitons réfléchir, avec deux éminents experts, sur la situation actuelle du Mali. Bakary Sambe se penchera sur la situation géopolitique, l'évolution du conflit (de la guerre), le rôle joué ou non joué des pays voisins, les défis pour l'avenir. La juriste Fatou Kiné Camara mettra en exergue les droits humains comme base de tout développement, axant son intervention sur d'une part, les bases historiques de la conception des droits humains au Mali (Charte du Mali), et sur le rôle de la société civile et des institutions dans la reconstruction du Mali, pas forcément sur le plan matériel, mais moral, sociétal, psychologique, et évidemment juridique. Les débats seront modérés par le Professeur Mbaye Thiam.

Nous remercions très cordialement nos conférenciers et notre modérateur ainsi que vous tous qui êtes venus partager et échanger avec nous sur la crise au Mali, ses implications dans la sous-région et des ébauches de solution envisageables pour sortir l'Afrique de l'Ouest de cette situation.

Je vous souhaite une bonne conférence et des débats fructueux et vous remercie de votre aimable attention.

Le Mali à la croisée des chemins

La résolution de la crise malienne devrait passer par une socialisation

Dakar, 21 fév (APS) - L'universitaire sénégalais Bakary Sambe, spécialiste du militantisme islamique, a déclaré jeudi à Dakar que la résolution de la crise malienne devrait passer par une socialisation qui prenne en compte "les valeurs de démocratie et de justice sociale".

"La solution la plus importante, c'est l'éducation, mais avec une socialisation qui prenne en compte les valeurs de démocratie et de justice sociale", a dit M. Sambe dans une communication intitulée: "La crise au Mali : évolution du conflit, rôle de la CE-DEAO, perspectives".

Il intervenait à une conférence de la Fondation Konrad Adenauer, sur le thème : "Le Mali à la croisée des chemins : craintes et espérances".

"La crise au Nord du Mali est partie de la non-implication [d'une partie] de la population [aux affaires publiques], du partage inéquitable des biens, de la discrimination et de la paupérisation de certaines couches sociales. [...] Cette situation de déception peut aboutir à des conflits comme celui que connaît le Nord du Mali", a expliqué Bacary Sambe.

"Ce conflit n'est que la manifestation d'un méta-conflit dont nous ne maîtrisons pas tous les contours. Il est tantôt géostratégique, avec les puissances coloniales qui veulent gérer leurs intérêts sur le continent, tel qu'on le connaissait à l'époque de la guerre froide", a encore dit M. Sambe, enseignant-chercheur à l'unité de formation et de recherche en Civilisations, religions, art et communication (CRAC) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal).

Selon lui, la crise malienne "a aussi une dimension idéologique [qui] se traduit par le choc des modèles religieux", a-t-il dit, faisant allusion aux mouvements islamistes s'étant emparés de plusieurs villes au Nord du Mali entre avril 2012 et janvier 2013.

"C'est triste que le Sahel [...] soit réduit à un champ de bataille. On arrive à une extrême sahélo-sahélienne du djihad, avec la manipulation des symboles religieux, pour des intérêts politiques", a-t-il affirmé.

Bakary Sambe estime que l'intervention militaire de la France dans le Nord du Mali était "nécessaire". "L'enjeu de l'heure, c'est d'épargner la région sahélo-sahélienne et non de poser la question du néocolonialisme", a-t-il fait valoir.

Il a ajouté que "la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) n'est pas parvenue à mettre quelque chose de sérieux sur la table, après moult réunions" sur la crise malienne.

"Le non-respect des droits des femmes" est l'une des causes de cette crise politique, selon la juriste Fatou Kiné Kamara, enseignante à la Faculté des sciences juridiques et politiques (FSJP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle a présenté une communication sur le thème : "Les droits humains au Mali et le rôle de la société civile dans la reconstruction de la paix".

"Toute société est à l'image de sa famille. Là où les familles répriment les femmes, les gouvernements répriment les citoyens", a-t-elle dit, suggérant de "faire entendre [...] la voix des femmes dans la résolution de cette crise [...]"

Pendant neuf mois - d'avril 2012 à janvier 2013-, le Nord du Mali a été occupé par Ansar Dine, Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), des groupes islamistes.

Un gouvernement de transition, dirigé par Dioncounda Traoré, est au pouvoir depuis le coup d'État perpétré par des militaires qui, le 22 mars dernier, ont renversé le président Amadou Toumani Touré.

Les groupes islamistes ont commencé à

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

AGENCE DE PRESSE

SENEGALAISE

battre en retraite depuis le début de l'intervention de l'armée française dans le Nord du Mali, le 11 janvier dernier. Des soldats nigériens, nigérians, sénégalais, tchadiens et d'autres pays africains prennent part à la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), sous l'égide de l'Union africaine.

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

La situation géopolitique : le rôle joué ou non-joué des pays voisins

Résumé de l'intervention de Dr. Bakary Sambe, Enseignant Chercheur au Centre d'Etude des Religions Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Malgré le lancement de l'opération Serval et l'intervention des troupes françaises et africaines, la situation au Mali continue d'inquiéter observateurs et décideurs.

Le Jeudi 10 janvier 2013 sonnait comme un véritable état d'urgence. La progression éclair des groupes islamistes d'al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), du Mouvement pour l'unicité du djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et du mouvement touareg Ansar Dine, a dû précipiter le calendrier d'une intervention inattendue sur le sol malien.

Konna, la ville stratégique, verrou tactique vers le sud était presque tombée. Cette localité est symboliquement située, à 70 km de Mopti, à la ligne de front séparant le nord du pays, sous occupation du sud, encore relativement maîtrisé par l'armée malienne. Elle n'est qu'à 70 kilomètres de Mopti, première grande ville de la zone dite libre.

L'engagement des forces françaises sur ce front le 11 janvier 2013 marque un tournant dans cette crise malienne qui est loin d'être résolue. Cependant, la prise d'otage du 16 janvier sur le site gazier d'In Amenas dans le sud algérien vient rappeler à la conscience internationale le caractère transnational d'un conflit avec des risques inestimables de propagation dans toute la sous-région et sur l'ensemble saharo-sahélien. La liste des terroristes tués publiée après l'assaut sanglant des forces algériennes sur le site le 17 janvier rappelle à la communauté internationale un phénomène longtemps négligé : la sahélistisation progressive du fait djihadiste.

De la Mauritanie au Niger bien qu'avec une forte représentativité algérienne, les « néo-

martyrs » appartenaient à différents pays de cet espace : Abdallahi Ould Hmeida, Lamine Boucheneb, Abou al Baraa al Djazaïri, Abderahman el Nigiri. Même si les bastions djihadistes tombèrent successivement à partir du 18 janvier avec la libération de Konna, la perplexité demeurerait quant à l'attitude des djihadistes en repli. La libération de la symbolique ville Tombouctou sonnera non pas comme la fin des hostilités, mais le début des inquiétudes. Kidal allait tomber à la fin du mois de janvier. Tous les acteurs impliqués en étaient conscients : le succès de cette étape de l'opération «Serval» ne devait pas occulter les difficultés restantes.

Les défis sans réponse ...

Deux défis et non des moindres restent à relever : la poursuite de la lutte contre le terrorisme et la stabilité du pouvoir à Bamako. Mais pour espérer le moindre règlement de cette crise qui s'inscrit dans la durée, il faudra appréhender sérieusement l'équation touarègue. En effet, sans une solution définitive de cette question, la problématique de départ de la crise malienne restera intacte : l'intégrité territoriale d'un vaste Etat souffrant d'une non-viabilité organique.

L'irrédentisme touarègue est une vieille revendication de plus de trente ans, découlant du partage colonial entre l'Afrique du Nord, tenue par des Etats avant tout arabes, et l'Afrique subsaharienne, tenue par des Africains noirs. Les Touareg, comme beaucoup de populations nomades, présentent la particularité d'être disséminés sur un territoire immense aux confins des deux rives du Sahara. Il est vrai qu'ils ont été les perdants de ce partage et continuent aujourd'hui à se dresser contre les gouvernants au Tchad, au Mali, au Niger voire en Algérie et en Libye, au moins, depuis plus de trente ans. C'est la résultante de décennies de privation d'une entière citoyenneté et d'une marginalisation politico-économique.

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

BAKARY SAMBE

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

Finalement, de par les interactions avec des groupes islamistes, cette revendication va vite trouver un habillage religieux. Sur ce point précis, nous sommes en face du récurrent phénomène d'islamisation d'une revendication nationaliste dont Al-Qaida aime à se saisir à travers le monde.

C'est justement dans ce cadre qu'on peut mieux comprendre la stratégie du MUJAO que déclinait Abdou Walid Sahraoui en ces termes : « Nous avons réussi à créer une nouvelle zone de conflit, à organiser des attaques de convois et organiser des kamikazes ».

Mais la stratégie dominante est celle de récupération de conflits locaux en les islamisant ou leur donnant une dimension une certaine dimension idéologique.

La question de la stabilité politique du Mali en suspens

Il est vrai que l'intervention militaire a réussi à replacer les autorités de la transition sous l'égide de Dioncounda Traoré au cœur du pouvoir à Bamako alors que jusqu'ici, le groupe de Kati sous les ordres du Capitaine Sanogo en détenait les rênes. En fait, les institutions civiles retrouvent une marge de manœuvre élargie et comptent de nouveau dans le débat politique. Cela inaugure un renouvellement des enjeux et complexifie la question du règlement de la crise.

Pendant ce temps, en plus du retentissement médiatique de l'opération militaire, la communauté internationale semble reléguer au second plan la question de l'intégrité territoriale du Mali, obnubilée par la dimension terroriste l'intéressant au premier chef à cause de ses éventuelles répercussions et propagation.

C'est pour cela, on pourrait craindre, à moyen terme, un conflit de perception entre d'une part l'opinion publique malienne et de l'autre la communauté internationale. Ce conflit de perception façonnera certainement les futures négociations avec des groupes comme le MNLA.

Cette dernière est perçue par les populations du Sud du Mali comme le cheval de Troie des groupes islamiques à l'instar d'Ansar Dine ou du MUJAO dans la cadre de son déploiement à Gao. Pour les chancelleries occidentales notamment françaises, il faudrait mettre en avant le caractère laïque voire rassurant du MNLA, s'allier avec les populations touarègues pour chasser les

partisans de l'islamisme radical. Cette stratégie semble irriter la classe politique mais aussi une partie de la société civile dont la priorité reste la victoire sur l'irrédentisme et la construction d'un Etat sur toute l'étendue du territoire.

Dans un tel contexte se profile un autre conflit aux risques énormes aussi bien sur la stabilité du Mali que des pays voisins : l'affrontement inter-ethnique. Suite à la libération des villes du Nord, les populations locales ont déversé leur colère et rancœur sur les communautés touarègues ou dites arabes considérées comme les complices des anciens occupants. Si ce phénomène persiste, en plus de stigmatisation et de la discrimination dont ont souffert certaines populations du Nord, le fossé ira grandissant. C'est pourquoi, les populations maliennes doivent prendre en compte toute l'importance du processus de dialogue et de réconciliation.

Un tel processus doit être le préalable à la tenue des élections à laquelle semble tenir fortement la communauté internationale.

Au-delà de tous ces enjeux, d'autres problématiques sont encore d'une brûlante actualité : la question du projet de Zone wahhabite dans le Sahel, la radicalisation islamique sur la bande sahélo-saharienne mais aussi, le problème encore entier de la viabilité des États de manière générale.

Mais le défi majeur à relever est celui de l'éducation et de la socialisation cohérente en dehors des influences idéologiques et religieuses notamment des pays voulant exporter en Afrique des conflits qui lui sont étrangers. C'est une vraie question à laquelle les gouvernants doivent s'attaquer et qui doit aussi être prise en charge par la société civile et la classe politique pour éviter que se répète le drame malien sur cet ensemble régional constamment fragilisé par des conflits sans fin.

Les droits humains et la reconstruction de la paix au Mali

1. Les Universaux: le respect des droits des femmes garanti de la paix dans le monde

2. Les Leçons du passé: un passé vieux de huit siècles

3. L'alarme négligée le processus d'adoption du code des personnes et de la famille (2 décembre 2011)

4. Les solutions: faire entendre et faire peser la voix des femmes

1. Les Universaux

Le respect des droits des femmes garanti de la paix dans le monde :

« Rien n'est plus éternel que la définition du cercle et que deux et trois font cinq. » Saint Augustin

« Ce qui est toujours est éternel. Or les universaux sont partout et toujours. Ils sont donc éternels. (...) Si ceci est vrai présentement, il a toujours été vrai que ceci sera vrai. » Saint Thomas d'Aquin (1224-1274, Italie), Somme théologique, « Question 16, article 7 – l'éternité de la vérité »

Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont **les seules causes** des malheurs publics et de la corruption des gouvernements.

Olympe de Gouges, 1791 (guillotinée en 1793)

Half the Sky – Turning Oppression into Opportunity for Women Worldwide, Nicholas D.

Krystof and Sheryl WuDunn, winners of the Pulitzer Prize, Knopf, New York, 2009, p. 158

Les **organisations regroupant de manière disproportionnée des jeunes hommes** – que ce soient des gangs, des écoles de garçons, des prisons ou des unités militaires – sont **souvent particulièrement violentes.**

Dans les années 1700 (en Angleterre), il était courant de rejeter les abolitionnistes en les qualifiant de moralisateurs idéalistes (p. 237) qui ne comprenaient rien à l'économie ou qui n'avaient aucune notion des complexités géopolitiques telles que la menace que représentait la France.

De la même manière, ces jours-ci les « problèmes graves » sont généralement supposés être le terrorisme ou l'économie.

Mais **la question morale de la soumission des femmes** aujourd'hui n'est pas futile, pas plus que l'esclavage ne l'était dans les années 1700.

War Bob Marley (1979) – Discours aux Nations Unies en 1963 de Hailé Selassie 1 (prononcé dans la langue officielle de l'Éthiopie, l'amharique)

Tant que la philosophie, qui tient une race (un sexe, une communauté, une caste, une religion...) supérieure et une autre inférieure n'est pas, enfin et définitivement discréditée et abandonnée, partout c'est la guerre, je dis : guerre.

Et tant qu'il n'y aura plus des citoyens (et citoyennes) de première et de deuxième classe dans chaque nation, tant que la cou-

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

leur de peau d'un homme (le sexe ou la religion d'une personne) n'aura plus de signification que la couleur de ses yeux, je dis : guerre.

Et tant que les droits humains fondamentaux ne seront pas justement garantis à tous (et toutes) sans considération de race (de sexe, de religion, d'origine), c'est la guerre.

2. Les Leçons du passé

Mesdames et Messieurs, on ne reproduit jamais à l'identique les choses du passé. C'est l'esprit des choses qu'on saisit et qui inspire. (Djibril Tamsir Niane, UGB 2009, Leçon inaugurale)

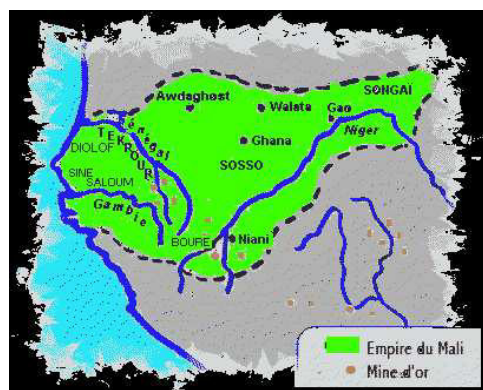
La Charte du Kurukan Fuga

-le monde à étudier, à connaître, c'est le temps des grands Empires, l'Afrique pré-coloniale

-c'est qu'ils sont d'abord et avant tout des empires, des ensembles multiethniques, pluriculturels (pluriconfessionnels)

Nous ne tirons pas toutes les conséquences de ce constat primordial.

Empire du Mali



Empire du Mali – Mali, Burkina Faso, Sénégal, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie et une grande partie de la Côte d'Ivoire



-il y a une grande similitude entre le temps de Soundjata et notre temps.

-Il a été confronté à l'épineux problème de la constitution d'une union des peuples, d'une communauté politique élargie (après des guerres meurtrières).

Ghana, le grand empire des Soninke a éclaté vers 1076 sous les coups de boutoirs des Almoravides. Cela déclenche durant tout le XIIe siècle en Afrique de l'Ouest entre 1076 et 1200, des guerres civiles et les razzias esclavagistes.

Le Kaya Maghan s'est converti à l'Islam, mais ses rois vassaux et les gouverneurs de provinces se dressent les uns contre l'Islam guerrier tandis que les autres se battent entre eux.

Autre « fait dominant de cette période : la chasse aux esclaves organisée par les négriers arabes et les rois ouverts à l'Islam, pourvoyeurs en esclaves des marchands arabes. »

Soumaoro s'affirme comme le champion des Animistes à la tête du groupe puissant des forgerons tandis que Soundjata se présente comme champion de l'Islam.

La guerre entre le Manding et le Soso est particulièrement cruelle et meurtrière: la bataille finale a lieu à Kirina en 1235, Soumaoro vaincu disparaît.

En 1236, Soundjata et ses alliés convoquent une grande assemblée à Kurukan Fuga (clairière près du village de Kangaba à 90 km de Bamako).

Les grandes lois de l'empire sont énoncées lors de cette assemblée. Elles ont été mémorisées par la tradition orale et répertoriées lors de l'Atelier régional de concertation entre traditionalistes mandingues et communicateurs des Radios Rurales (Kankan – Guinée – 02 mars 1998).

En 1222, la confrérie des chasseurs du Mandé, dont est membre Soundjata Keita, avait prêté solennellement serment contre l'esclavage et pour le respect universel des

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

droits de l'humain. Devenu empereur, Soundjata fidèle à son serment abolit l'esclavage et consacre la laïcité.

Les enfants de Sanènè et Kontron déclarent : Toute vie humaine est une vie, une vie n'est pas plus respectable qu'une autre vie, de même qu'une vie ne vaut pas mieux qu'une autre vie. Toute vie étant une vie, tout tort causé à une vie exige réparation. Par conséquent, que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause du tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable.

Les gens d'autrefois nous disent : « L'homme en tant qu'individu fait d'os et de chair, de moelle et de nerfs, de peau recouverte de poils et de cheveux se nourrit d'aliments et de boissons ; mais son « âme » son esprit vit de trois choses :

- 1) voir ce qu'il a envie de voir,
- 2) dire ce qu'il a envie de dire,
- 3) faire ce qu'il a envie de faire.

Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme, elle en souffrirait, et s'étiolerait sûrement. »

En conséquence, les enfants de Sanènè et Kontron déclarent :

Chacun dispose désormais de sa personne (abolition de l'esclavage), chacun est libre de ses actes, dans le respect des « interdits », des lois de sa patrie.

Tel est le serment du Mandé à l'adresse des oreilles du monde tout entier.

La Charte de Kurukan Fuga

Des Législateurs/Trices de la paix

Article 5 : Chacun a le droit à la vie et à la préservation de son intégrité physique

Article 2 : les « Nyamakala » (classes de métiers) se doivent de dire la vérité aux Chefs, d'être leurs conseillers et de dé-

fendre par le verbe, les règles établies et l'ordre sur l'ensemble de l'Empire.

Article 3 : les « MoriKanda » (classes de marabouts) sont nos maîtres et nos éducateurs en islam. Tout le monde leur doit respect et considération.

Article 13 : n'offensez jamais les « Nyaras » (les maîtres de la parole médiateurs attirés)

Article 4 : la société est divisée en classes d'âge. A la tête de chacune d'elles est élu un(e) chef. Sont de la même classe d'âge les personnes (hommes ou femmes) nées au cours d'une période de trois années consécutives.

Les « Kangbé » (classe intermédiaire entre les jeunes et les vieux) doivent participer à la prise des grandes décisions concernant la société.

Article 14 : N'offensez jamais les femmes, nos mères.

Article 16 : Les femmes, en plus de leurs occupations quotidiennes doivent être associées à tous nos Gouvernements.

Article 33 : Dans les grandes assemblées, contenez-vous de vos légitimes représentants et tolérez-vous les uns les autres.

Il faut savoir que dans le passé cette règle (énoncé 16) a été observée ; non seulement les femmes étaient représentées dans les grandes assemblées bien souvent, elles se réunissaient à part et débattaient des questions importantes et faisaient connaître leurs avis.

Au Manding les femmes avaient de puissantes associations secrètes : les Niagba mouso dont les avis étaient recueillis sur les questions importantes.

La place de la femme dans la vie politique et sociale était très grande. Il y avait l'égalité des sexes.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali**3) La Faillite de l'Etat de droit au Mali****L'alarme négligée**

Bien avant l'invasion du Nord du Mali le 17 janvier 2012 ; bien avant le coup d'Etat du 22 mars 2012, la Force & la peur avaient déjà fait reculer l'Etat de Droit au Mali.

Le processus d'adoption du Code de la famille au Mali a été l'indicateur négligé de l'anarchie à venir (Règne de la Force au détriment du Droit).

Le Mali a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques régionaux et internationaux de promotion et de protection des DDH ; des mécanismes et des institutions de promotion et de protection des droits humains existent :

- l'Espace d'Interpellation Démocratique
- le Médiateur de la République
- la Commission Nationale des DDH
- une Constitution mettant en avant les DH a été adoptée par référendum.

Le PEUPLE Souverain du Mali, fort de ses traditions de lutte héroïque, engagé à rester fidèle aux idéaux des victimes de la répression et des martyrs tombés sur le champ d'honneur pour l'avènement d'un Etat de droit et de démocratie pluraliste, affirme sa volonté de préserver et de renforcer les acquis démocratiques de la Révolution du 26 Mars 1991, s'engage solennellement à défendre la forme républicaine et la laïcité de l'Etat, proclame sa détermination à défendre les droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté nationale, ...

En dépit de ces instruments, mécanismes et instruments des DH l'Etat malien s'est rendu coupable de violations flagrantes de sa Constitution et des DH dans le domaine de la famille. A l'encontre de celles là même qu'il s'est solennellement engagé à défendre : les femmes et les filles.

Et c'est très grave pour deux raisons :

- 1) Tout part de la famille. Toute société est à l'image de sa famille.
- 2) Le fait pour un Etat – Exécutif, Justice Législatif – de ne pas respecter la Constitution, en toute impunité

C'est très grave parce que cela installe une culture du non-respect de sa parole et de ses engagements.

C'est cela qui installe la perte de valeurs communes et de repères partagés = anarchie ou règne de la force et de la peur.

En 1996 le processus d'élaboration d'un code des personnes et de la famille au Mali est amorcé pour mettre fin aux discriminations et pour harmoniser le droit de la famille avec les conventions relatives aux droits humains signées et ratifiées par l'Etat du Mali.

Après plusieurs concertations en 2005 et en 2008, mise en place de commissions, en 2009, adoption du code des personnes et de la famille par l'Assemblée Nationale.

Sous la pression notamment du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) ce code est amendé en seconde lecture et promulgué en décembre 2011.

Code des personnes et de la famille du Mali – 2011 : Il y a des avancées dans le code malien :

- autorité parentale partagée,
- dévolution non discriminatoire de la nationalité,
- autorisation de l'action en recherche de paternité naturelle...

Mais la hiérarchie des sexes et le statut inférieur à l'homme de la femme sont inscrits dans le code.

Article 55 : La femme peut avoir un domicile distinct avec l'accord du mari sans qu'il

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

soit pour autant, porté atteinte aux règles relatives à la communauté de vie.

Article 316 : Dans la limite des droits et des devoirs respectifs des époux consacrés par le présent Code, la femme doit obéissance à son mari, et le mari, protection à sa femme.

Article 319 : Le mari est le chef de famille. (...) Le choix de la résidence de la famille appartient au mari. La femme est tenue d'habiter avec lui et il est tenu de la recevoir.

4) Les Solutions

Faire entendre et faire peser la voix des femmes

Article 16 : Les femmes, en plus de leurs occupations quotidiennes doivent être associées à tous nos Gouvernements.

Half the Sky Turning Oppression into Opportunity for Women Worldwide, Nicholas D. Krystof and Sheryl WuDunn, Knopf, New York, 2009, p. 237

L'émancipation de la femme offre une autre voie par laquelle relever les défis géopolitiques tels que le terrorisme des preuves ont été apportés du fait que plus la voix des femmes compte dans une société, moins il y a de violence.

Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, octobre 2000 & Résolution 1820 (2008)

Réaffirmant le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix et soulignant qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et qu'elles y soient pleinement associées, et qu'il convient de les faire participer davantage aux décisions prises en vue de la prévention et du règlement des différends.

Considérant que, si les effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles

étaient mieux compris, s'il existait des arrangements institutionnels efficaces pour garantir leur protection et si les femmes participaient pleinement au processus de paix, le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationale seraient facilités.

Half the Sky Turning Oppression into Opportunity for Women Worldwide, Nicholas D. Krystof and Sheryl WuDunn, Knopf, New York, 2009, p. 237

Swanee Hunt, un ancien ambassadeur américain en Autriche maintenant à Harvard, a rappelé la réaction d'un responsable du Pentagone en 2003 à la suite de la « Surprise et Effroi » invasion de l'Irak :

« Quand je lui ai demandé d'élargir sa recherche des futurs dirigeants de l'Irak, qui avait donné comme résultat des centaines d'hommes et seulement sept femmes, il a répondu, 'Ambassadeur Hunt, nous allons aborder les problèmes des femmes après que nous aurons sécurisé le pays.' Je me suis demandé à quels problèmes des femmes il faisait référence. Moi je parlais de sécurité. »

Appel à l'Organisation des Nations Unies prononcée par l'Empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié Ier à l'Assemblée Générale de l'ONU, New York City, le 6 octobre 1963

Préserver la paix et garantir les droits et les libertés fondamentaux de l'homme demande du courage et une vigilance permanente : avoir le courage de parler et d'agir – et si nécessaire, de souffrir et mourir – pour la vérité et la justice ; une vigilance permanente pour que ne reste pas inaperçue et sans remède la moindre atteinte à la moralité internationale.

Cette Organisation et chacun de ses membres portent une responsabilité écrasante et terrifiante : celle d'assimiler la sagesse qu'enseigne l'histoire et de l'appliquer aux problèmes du présent, afin que les générations futures puissent naître, vivre et mourir en paix. (...)

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

SENEGAL

FATOU KINÉ CAMARA

Février 2013

www.kas.de/senegal-mali

L'histoire est remplie de pages qui nous montrent que les événements indésirables que l'on voulait éviter sont arrivés parce que les hommes ont attendu pour agir qu'il soit trop tard.